

nières l'une à l'autre. En un mot, toute la vie économique des deux peuples est coordonnée en vue de répondre aux besoins de la guerre. Et ce ne sont pas là les seules sphères d'activité où l'entente existe entre les deux pays. Il y a communication parfaite dans le domaine de la littérature; l'étude et l'enseignement des deux langues prend des proportions extraordinaires dans l'un et l'autre pays. En bref, si l'union est d'ordre matériel, elle est aussi d'ordre intellectuel et spirituel. Il est difficile de prédire ce qui sortira de cette unité d'action après la guerre. D'aucuns sont même allés jusqu'à dire que la France et l'Angleterre finiraient par ne plus former qu'une seule nation.

Lors d'une réception donnée à la Sorbonne en l'honneur de lord De la Warr, ancien président du conseil de l'enseignement dans le cabinet britannique, M. Albert Sarraut, ministre de l'instruction publique en France, a déclaré:

"Nous avons l'intention de répandre autant que possible l'étude et l'usage de la langue anglaise en France et *vice-versa*. Parler une autre langue ce n'est pas assez. Nous allons enseigner la France aux Anglais et l'Angleterre aux Français. Notre but est de créer une telle compréhension mutuelle qu'on n'aura plus besoin d'interpréter les mots que seront immédiatement saisis dans leur sens le plus profond. Nous n'aurons plus deux façons de penser mais une seule. Quand nous en aurons fini avec la guerre, nous espérons préparer nos enfants pour qu'ils nous aident à apporter au travail de réédification du monde les efforts humains non pas de deux peuples d'idées différentes mais d'une patrie spirituelle commune et d'une civilisation uniforme".

Quels que soient les changements qui se produiront, il semble certain que la guerre créera entre la France et l'Angleterre des liens nouveaux qui auront sûrement une répercussion sur l'histoire future et serviront de symbole de bonne entente pour les autres nations du monde. En l'occurrence, nous, Canadiens, nous devrions nous réjouir d'un pareil résultat et éprouver un légitime orgueil, parce que nous avons déjà réalisé pareille union.

En ce disant, permettez-moi de souligner modestement que jamais, au cours de notre histoire, cette union n'a été plus complète que maintenant, et depuis que nous sommes dirigés par les deux hommes qui ont consacré toute leur carrière à cette tâche et qui travaillent de concert depuis si longtemps dans l'amitié et la collaboration la plus étroites. Je veux parler du très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) et du très honorable ministre de la Justice (M. Lapointe).

(Texte)

Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer, appuyé par l'honorable député de Vancouver-Nord (M. Sinclair), que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada:

Qu'il plaise à Votre Excellence;
Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

M. JAMES SINCLAIR (Vancouver-Nord):
Monsieur l'Orateur, en prenant la parole pour appuyer la motion de l'honorable représentant de Lotbinière (M. Hugues Lapointe) je dois avouer qu'après avoir écouté son éloquent discours je ne me suis jamais si bien rendu compte de la faiblesse de mes propres moyens. Au cours de sa longue et brillante carrière au service de la nation canadienne le très honorable ministre de la Justice (M. Ernest Lapointe) a connu de nombreux et marquants succès personnels. Je sais, cependant, qu'il ne s'est jamais senti plus fier et plus heureux qu'à cette heure, après avoir entendu son fils commencer de si digne façon une carrière parlementaire qui sera, je n'en doute pas, aussi longue et aussi brillante que celle de son distingué père.

Je désire vous offrir, monsieur l'Orateur, mes félicitations à l'occasion de votre élection aux hautes fonctions que vous a confiées cette honorable Chambre. La confiance que je possède cet après-midi, je la dois précisément à cette pensée que, dans cette enceinte où tout est nouveau pour moi, je puis compter sur l'aide et l'appui de votre bienveillante autorité.

Je voudrais aussi, s'il n'y a pas là témérité de ma part, offrir mes sincères félicitations au chef de l'opposition (M. Hanson) pour l'honneur que son parti vient de lui faire. Je suis convaincu que ses talents exceptionnels seront des plus utiles à son parti, au Parlement et à tout le Canada.

Je veux maintenant remercier d'une façon toute particulière le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) pour l'honneur qu'il a fait à mes commettants de Vancouver-Nord en me confiant la mission d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône. Je veux aussi, en leur nom, le féliciter d'avoir été élu au poste de premier ministre pour la cinquième fois. Il y a quatre ans il fut porté à ce poste par le mandat du peuple canadien avec la plus forte majorité qu'ait obtenue un premier ministre au Canada. Voici qu'aujourd'hui, après avoir soumis au peuple son administration de la chose publique, il est ré-